

DÉLIBÉRATIONS

DU

CONSEIL D'ADMINISTRATION EXCEPTIONNEL

DU

08 SEPTEMBRE 2025

Délibération CA	N° 1 du 08 septembre 2025		Nature : Réglementaire Non réglementaire x Réglementaire financière (budget et Budget rectificatif : transmission au recteur 15 jours avant CA) Entrée en vigueur : Dès publication x Dès publication et transmission au recteur	
Responsable rédaction	Antoine Pouvreau Directeur général des services		Vu	
Approbateur	Présidente du CA		<i>Délibération adoptée</i> <i>Délibération non adoptée</i> Signature : Pour la Présidente La Directrice 	
Analyse du vote	Quorum	18	<i>Pour</i>	30
	Votants	30	<i>Abstention(s)</i>	0
Publiée sur le site internet le : 11/09/2025 Transmis au recteur le : 11/09/2025		Modalités de recours contre la présente délibération : <i>En application des articles R.421-1 et suivants du code de justice administrative, la présente délibération pourra faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou de sa publication, d'un recours gracieux auprès de la direction de l'INSA (sec-gen@insa-toulouse.fr) et/ou d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Toulouse (Télérecours citoyens : https://www.telerecours.fr/)</i>		

Inscription du recours à l'emprunt au budget 2025

Texte :

Le Conseil d'administration valide l'inscription du recours à l'emprunt au budget 2025 dans le cadre de l'opération de construction d'une halle de biotechnologie sur le site de l'INSA Toulouse, pour un total de 6 000 000€.

Délibération CA	N° 2 du 08 septembre 2025		Nature : Réglementaire x Non réglementaire x Réglementaire financière (budget et Budget rectificatif : transmission au recteur 15 jours avant CA) Entrée en vigueur : Dès publication x Dès publication et transmission au recteur
Responsable rédaction	Antoine Pouvreau Directeur général des services		Vu
Approbateur	Présidente du CA		<i>Délibération adoptée</i> <i>Délibération non adoptée</i> Signature : Pour la Présidente La Directrice  Alexandra BERTRON
Analyse du vote	Quorum	18	Pour 30 Abstention(s) 0
	Votants	30	Contre 0 Refus de vote 0
Publié sur le site internet le : 11/09/2025 Transmis au recteur le : 11/09/2025		Modalités de recours contre la présente délibération : <i>En application des articles R.421-1 et suivants du code de justice administrative, la présente délibération pourra faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou de sa publication, d'un recours gracieux auprès de la direction de l'INSA (sec-gen@insa-toulouse.fr) et/ou d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Toulouse (Télérecours citoyens : https://www.telerecours.fr/)</i>	

Autorisation d'emprunt

Texte :

Dans le cadre de la construction d'une halle de transfert technologique, l'INSA Toulouse réalise auprès de la Caisse des dépôts et consignations un Contrat de Prêts pour un montant total de 6 000 000 €.

Le Conseil d'administration, autorise sa Directrice à signer seule la lettre d'offre et le Contrat de Prêt réglant les conditions de ce Contrat et la ou les demandes de réalisation de fonds, sous réserve de l'approbation conjointe de la rectrice de région académique et du directeur régional des finances publiques tel que prévu à l'article R. 719-93 du code de l'éducation.